

## Pour diffusion immédiate

### Les engraisseurs de bovins canadiens s'engagent à utiliser prudemment les antimicrobiens

**Calgary (29 avril 2015)** — L'Association nationale des engraisseurs de bovins (ANEB) a répondu aujourd'hui au rapport du vérificateur général du Canada sur la résistance aux antimicrobiens. Ce rapport offrait un aperçu du contexte canadien et mondial concernant la résistance aux antimicrobiens et a fait de nombreuses recommandations, dont l'engagement de l'Agence de la santé publique du Canada avec des partenaires clés dans l'élaboration d'une stratégie pancanadienne et, si Santé Canada a pris les mesures adéquates, la réglementation de la vente d'antimicrobiens et la promotion de son utilisation prudente.

Le rapport du vérificateur général a pris en considération les actions du gouvernement et de l'industrie qui doivent être comprises concernant la question de la résistance aux antimicrobiens. Pour leur part, les engraisseurs de bovins canadiens font une utilisation prudente des antimicrobiens sous la supervision clinique des vétérinaires pour prévenir, maîtriser et traiter les maladies bactériennes infectieuses.

« Les engraisseurs de bovins canadiens reconnaissent le rôle important qu'ils jouent dans la distribution de produits alimentaires sains et de qualité aux consommateurs », a déclaré le président de l'ANEB, Larry Schweitzer. « Le secteur de l'engraissement des bovins s'engage à suivre attentivement les réglementations gouvernementales dans l'utilisation prudente de médicaments vétérinaires administrés aux animaux produisant des aliments ».

La grande majorité des antibiotiques utilisés pour traiter les bovins canadiens (on estime que plus de 90 % sont des ionophores de classe IV à faible risque) ne sont pas habituellement utilisés dans les médicaments pour les humains, réduisant à néant les risques imminents à la santé humaine par rapport à la résistance aux antimicrobiens.

« Au Canada, les engraisseurs de bovins ont depuis longtemps reconnu leur rôle dans la production d'aliments salubres. Des systèmes perfectionnés de tenue de registres et des protocoles de traitement stricts élaborés et supervisés par leurs vétérinaires sont donc employés pour assurer la salubrité des aliments. Les engraisseurs de bovins ont demandé et encouragé la mise à jour de la réglementation pour l'utilisation prudente de produits pharmaceutiques vétérinaires », a déclaré le docteur Eugene Janzen, professeur et vice-doyen de la pratique clinique, Partenariats communautaires, Faculté de médecine de l'Université de Calgary (UCVM).

Le Canada a un des meilleurs systèmes de salubrité alimentaire au monde et d'autres pays considèrent le système réglementaire canadien comme un modèle. En harmonie avec le rapport du vérificateur général, l'ANEB appuie une approche basée sur les faits pour la santé de leurs animaux et elle continue de travailler en partenariat avec les partenaires gouvernementaux pour s'assurer que les réglementations évoluent avec la science et l'innovation.

« C'est une question importante pour les Canadiens et l'ANEB s'est toujours engagée envers les pratiques de soins aux animaux qui mettent la santé et la sécurité des Canadiens en premier plan », a dit Bryan Walton, directeur général de l'ANEB. « L'ANEB appuie activement un système réglementaire basé sur la science pour évaluer et surveiller la sécurité, la qualité et l'efficacité de l'utilisation d'antimicrobiens et elle appuie la modernisation de la réglementation qui reflète des solutions scientifiques et innovatrices.

L'ANEB a établi une relation de confiance avec les organismes canadiens de réglementation. Nous nous engageons à continuer notre relation avec le gouvernement fédéral dans sa démarche pour faire

avancer le *Cadre d'action fédéral* et le *Plan d'action fédéral sur la résistance et le recours aux antimicrobiens au Canada* ».

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Bryan Walton  
Directeur général  
Association nationale des engraisseurs de bovins  
[bwalton@cattlefeeders.ca](mailto:bwalton@cattlefeeders.ca)  
(403) 250-2509

André Roy  
Directeur  
Fédération des producteurs de  
bovins du Québec  
[aroy@upa.qc.ca](mailto:aroy@upa.qc.ca)  
(514) 592-1115